

Avis favorable sans réserve de la commission d'enquête à la Déclaration d'utilité publique de Cigéo

Lund 20 décembre 2021, l'avis motivé, les conclusions générales et le rapport d'enquête publique du projet Cigéo ont été publiés et seront disponibles les sites web des préfetures de Meuse et de Haute-Marne, ainsi que sur les sites de [l'enquête publique dématérialisée](#)¹, du Ministère de la transition écologique et de l'Andra.

Dans le cadre de la procédure d'instruction du dossier de demande de déclaration d'utilité publique (DUP) du centre de stockage en couche géologique profonde des déchets radioactifs de haute et de moyenne activité à vie longue Cigéo emportant mise en compatibilité des documents d'urbanisme, une enquête publique s'est tenue entre le 15 septembre et le 23 octobre 2021 sous l'égide d'une commission d'enquête composée de 5 commissaires enquêteurs neutres et indépendants.

L'enquête publique a permis une large participation du public avec un total de 4 158 contributions. La commission d'enquête note que *« l'enquête publique aura amené de nombreuses contributions du public, la plupart fort argumentées, la majorité en faveur du projet »*.

La commission d'enquête a rendu **un avis favorable à la déclaration d'utilité publique assorti de 5 recommandations** : établir un échéancier prudent des aménagements préalables dans l'occurrence de l'obtention des autorisations ; veiller à une insertion paysagère harmonieuse avec le paysage rural ; procéder à un défrichement progressif du bois Lejuc, aux seuls besoins de la DRAC afin de préserver au maximum la biodiversité ; maintenir un écran visuel sur la partie sud pour préserver les vues depuis les villages environnants ; compléter la communication envers le public de son territoire proche et l'adapter en fonction de la phase opérationnelle de Cigéo, tout en reconnaissant l'importance de la communication déjà réalisée par le maître d'ouvrage.

Un avis favorable à la mise en comptabilité des documents d'urbanisme qui ne présente pas, selon la commission, d'inconvénients excessifs par rapport à l'utilité publique qu'elle présente, a également été remis. Les collectivités concernées par la mise en comptabilité des documents d'urbanisme seront saisies, très prochainement, pour émettre un nouvel avis sur cette partie du dossier.

Le dossier soumis à instruction a fait l'objet d'un avis de l'Autorité environnementale en janvier 2021 et d'avis des collectivités territoriales concernées par le projet, auxquels l'Andra a apporté des réponses via des mémoires en réponses spécifiques. Les réponses aux avis émis ont donné lieu à une mise à jour du dossier avant le démarrage de l'enquête publique.

Sur la base de l'ensemble des éléments, et après avis du Conseil d'état, la déclaration d'utilité publique emportant mise en compatibilité des documents d'urbanisme pourrait, ensuite, être délivrée par décret du Premier ministre. La Déclaration d'utilité publique est un premier jalon préalable au dépôt d'une série de demandes d'autorisations nécessaires à l'avancement du projet de centre de stockage Cigéo. La déclaration d'utilité publique n'a pas vocation à autoriser la construction du projet, mais à reconnaître son utilité publique.

À propos de l'Andra

L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) est un établissement public à caractère industriel et commercial créé par la loi du 30 décembre 1991. Ses missions ont été complétées par la loi de programme du 28 juin 2006 relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs.

Indépendante des producteurs de déchets radioactifs, l'Andra est placée sous la tutelle des ministères en charge de l'énergie, de l'environnement et de la recherche.

L'Andra met son expertise au service de l'État pour trouver, mettre en œuvre et garantir des solutions de gestion sûres pour l'ensemble des déchets radioactifs français afin de protéger les générations présentes et futures du risque que présentent ces déchets.

Contact presse : Emilie Grandidier, Responsable presse,
06 47 46 54 95, emilie.grandidier@andra.fr
[@Andra_France](https://www.andra.fr)
www.andra.fr

¹ <https://www.registre-numerique.fr/dup-cigeo/rapport>